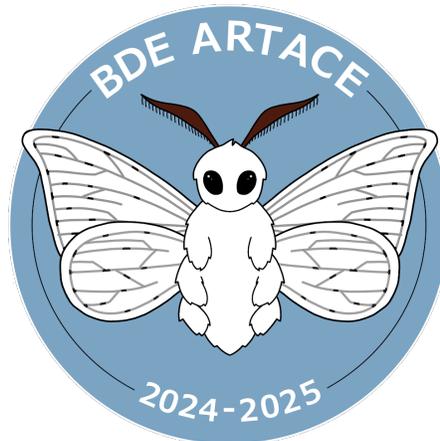




BDE ENSL
BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON
15 parvis René Descartes,
BP 7000,
69342 Lyon Cedex 07
bde@ens-lyon.fr

BILAN FINANCIER



BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

8 avril 2024 - 8 avril 2025

Par la Trésorerie du BDE ENSL
Mandat Artace (2024-2025)

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| I Remerciements | 3 |
| II Introduction | 3 |
| II.1 Présentation générale | 3 |
| II.2 Évolutions notables durant le mandat | 4 |
| II.3 Comptes bancaires | 4 |
| II.4 Difficultés rencontrées | 4 |
| III Trésorerie Générale | 5 |
| III.1 Patrimoine : comptes bancaires et coffres | 5 |
| III.2 Patrimoine : autres biens | 6 |
| III.2.1 Goodies | 6 |
| III.2.2 Boissons | 6 |
| III.2.3 Matériel des clubs | 6 |
| IV Bilan global | 7 |
| IV.1 Reliquats du mandat précédent | 7 |
| IV.2 Recettes principales | 7 |
| IV.2.1 Adhésions | 7 |
| IV.2.2 Subventions | 8 |
| IV.2.3 Partenariats | 9 |
| IV.2.4 Goodies | 9 |
| IV.3 Frais de fonctionnement | 9 |
| IV.3.1 Frais bancaires | 9 |
| IV.3.2 Reprographie | 9 |
| IV.3.3 Frais auprès de la Fédération | 10 |
| IV.3.4 Assurance et frais divers | 10 |
| V Événements | 10 |
| V.0.1 Admissibles | 10 |
| V.0.2 WEI | 11 |
| V.0.3 Interdeps | 12 |
| V.0.4 Intégration | 13 |
| V.0.5 Campagnes 2025 | 13 |
| V.0.6 Événements exceptionnels | 13 |
| V.0.7 Festives et événements similaires | 14 |
| V.0.8 Gala 2025 | 15 |
| V.1 Entrées d'argent | 15 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| V.1.1 | Rentrées Gala | 15 |
| V.1.2 | Partenariats | 16 |
| V.1.3 | Financements et dons Gala | 16 |
| V.1.4 | Dépenses Gala | 16 |
| V.1.5 | Bilan Gala | 17 |
| VI | Clubs | 17 |
| VI.1 | Fanfarovis | 18 |
| VI.2 | Zicbis | 18 |
| VI.3 | DJ | 18 |
| VI.4 | Rock 4 Temps | 18 |
| VI.5 | Rock | 19 |
| VI.6 | Club'Ouf | 19 |
| VI.7 | ENgraphiSme | 20 |
| VI.8 | VanhoutENS | 20 |
| VI.9 | Autres Club | 20 |
| VII | Trésorerie Foyer/K-Fêt | 20 |
| VII.1 | Budget annuel | 21 |
| VII.2 | Financements CVEC | 21 |
| VII.3 | Bilan des événements | 21 |
| VII.4 | Patrimoine | 22 |
| VII.4.1 | Compte bancaire FK | 22 |
| VII.4.2 | Coffres | 22 |
| VII.4.3 | Inventaires | 22 |
| VII.5 | Dépense du Foyer | 22 |
| VII.5.1 | Achat de boisson pour le Foyer | 22 |
| VII.5.2 | Achat de nourriture pour le Foyer | 23 |
| VII.5.3 | Achat de café pour le Foyer | 23 |
| VII.5.4 | Autres achats pour le Foyer | 23 |
| VII.6 | Dépense de la K-Fêt | 23 |
| VII.6.1 | Dépenses exceptionnelles | 23 |
| VII.6.2 | Dépenses en évènement BDE | 24 |
| VIII | Recettes | 24 |
| VIII.0.1 | Recettes en espèces et chèques | 24 |
| VIII.0.2 | Recettes en virement | 24 |
| VIII.0.3 | Recettes via le TPE installé en K-Fêt | 24 |
| VIII.0.4 | Recettes exceptionnelles | 24 |
| VIII.1 | Dettes et créances | 24 |
| VIII.2 | Tableau récapitulatif | 24 |



FIGURE 1 – La trésorerie, de gauche à droite : Etienne, Arthur et Killian

I Remerciements

La trésorerie générale du BDE ENSL remercie Killian MARTINEZ et Arthur BEN pour leur aide précieuse et la qualité de leur travail durant l'exercice de leur fonction. La trésorerie générale remercie également Juliette GRONIER et Wayan SEFOUNI pour leur aide plus que précieuse, notamment pour le WEI. Enfin, la trésorerie générale remercie Shana GEGOUT pour la qualité de son travail au comité Gala 2025. Etienne BADINIER.

II Introduction

II.1 Présentation générale

Ce document est rédigé conjointement par Etienne BADINIER, Trésorier du BDE ENSL, Arthur BEN, Vice-Trésorier clubs du BDE ENSL et Killian MARTINEZ, Vice-Trésorier Foyer/K-Fêt du BDE ENSL.

Sous le mandat Artace, la trésorerie a été séparée en 3 pôles :

- La **trésorerie générale** : le suivi des dépenses sur les deux comptes du BDE, le contrôle du livret A, les événements récurrents, le suivi de la majorité des événements exceptionnels, par Etienne BADINIER.

- La **trésorerie des clubs** : le suivi de l'ensemble des dépenses des clubs (à l'exception du Foyer et de la K-Fêt), ainsi qu'une partie des événements exceptionnels, par Arthur BEN.

- La **trésorerie du Foyer et de la K-Fêt** : le suivi des dépenses liées au deuxième compte BDE, ainsi que les événements récurrents du Foyer, par Killian MARTINEZ.

Cette répartition a été adaptée en fonction des disponibilités de chacun au cours du mandat et, dans l'ensemble, a très bien fonctionné pour notre mandat. Conformément aux statuts et après accord de confiance, les vice-trésoriers agissaient au nom du BDE. Suite à la première réunion de bureau du mandat, les vice-trésoriers avaient procuration pour gérer le compte associé à leur mission.

II.2 Évolutions notables durant le mandat

En continuant sur l'élan du mandat précédent, nous avons pris la décision de développer notre offre de paiement. Nous avons acheté deux TPE supplémentaires, pour la somme de **118,80 €** (un second pour les événements récurrents du BDE, relié au compte BDE, et un pour la K-Fêt, relié au compte Foyer/K-Fêt). Ces TPE sont la propriété du BDE ENSL et sont soumis à une commission de **0,80 % TTC** à chaque transaction. Cette transaction reste minime et n'a entraîné que **89,64 €** de commission sur l'ensemble du mandat pour le compte BDE 1. Nous notons également que ces TPE récupèrent plus d'un tiers des recettes lors des événements récurrents et sont particulièrement appréciés des primo-entrant-es en début d'année. Pour faciliter l'utilisation de ces TPE nous avons acheté trois téléphones reconditionnés et installé un mode d'emploi dessus, pour que chaque membre du BDE puisse utiliser un TPE le plus simplement possible.

La seconde évolution majeure de notre mandat est l'ouverture d'un livret A, voté en CA. Comme l'avait suggéré le mandat précédent, nous avons pu placer, en novembre, **45 000,00 €** sur le livret A. Les recettes de ce livret A à **3,00 %** d'intérêts, servent à compenser les frais de tenue de compte et permettent le renouvellement du matériel du BDE ou encore de faire des dons à la CSE.

Enfin nous pouvons noter l'utilisation nouvelle d'un stand BDE lors des permanences en semaine. Ce stand nous a permis de gagner en visibilité et de booster nos ventes de goodies. Nous recommandons aux prochains mandats de perpétuer cette idée de stand.

II.3 Comptes bancaires

Le BDE ENSL est titulaire de deux comptes bancaires et d'un livret A au CIC.

| BDE ENSL | BDE ENSL Foyer/K-Fêt | LIVRET A SUP ASSOCIATION |
|----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| 10096 18007 00020672301 54 | 10096 18007 00020672302 51 | 10096 18007 0002067203 |
| CIC LYON GERLAND | CIC LYON GERLAND | CIC LYON GERLAND |
| 32 rue Jacques Monod | 32 rue Jacques Monod | 32 rue Jacques Monod |
| 69007 Lyon | 69007 Lyon | 69007 Lyon |
| Code BIC : CMCIFRPP | Code BIC : CMCIFRPP | |

II.4 Difficultés rencontrées

Il nous semble important de mentionner, ici, certaines difficultés que nous avons rencontrées lors du mandat et de solutions qui seraient applicables.

Tout d'abord, les TPE sont certes pratiques, mais le suivi des recettes par ce moyen est très laborieux. Les virements vers les comptes du BDE sont faits selon une logique de partition qui semble aléatoire et, sur

l'application mobile, les paiements sont mélangés entre les deux comptes bancaires. Le plus simple pour tracer les paiements est de se référer aux relevés hebdomadaires de l'application mobile et de séparer temporellement les utilisations des TPE pour différents événements.

Ensuite, la réception et la centralisation des factures n'a pas été facile. En effet, le BDE ENSL a des activités très variées et donc des modes de dépense tout aussi variés. Ainsi nous avons essayé d'imposer la réception des factures par mail à l'adresse *bde.tresorerie*, pour les affaires de trésorerie générale, ce mode de réception unique facilite le suivi des paiements. Nous conseillons ce mode de fonctionnement pour les futurs mandats.

Enfin, nous avons régulièrement utilisé le site gratuit HelloAsso pour créer des billetteries, pour les différents événements exceptionnels du BDE ENSL. Ce mode de paiement en ligne est extrêmement pratique et il nous a beaucoup aidé. Cependant, nous avons constaté que parfois les utilisateur·ices pensent, de bonne foi, payer leur billet et montrent une image de paiement en cours sur le site HelloAsso, au membre du BDE en charge d'une permanence, membre du BDE qui marque alors (au même titre de bonne foi que l'utilisateur·ice du site) que le paiement est validé alors même qu'il ne l'est pas. Le problème réside dans le fait que les banques ne valident pas instantanément la transaction vers le site HelloAsso, le paiement n'est validé que lorsque le billet est émis et reçu par l'utilisateur·ice. Nous attirons donc l'attention des prochains BDE qui voudraient utiliser HelloAsso sur ce point : il est impératif de demander aux membres du BDE de vérifier les **billets** et non les **écrans de paiement** pour valider une transaction sur HelloAsso.

III Trésorerie Générale

III.1 Patrimoine : comptes bancaires et coffres

Il est toujours difficile d'établir avec exactitude le patrimoine du BDE ENSL, les flux d'entrée (surtout en liquide) sont nombreux et incessants, et les biens matériels sont difficiles à estimer de par leur variété (matériel de sonorisation, goodies, fûts ...) et de par leur âge (certains goodies ne se vendent plus du tout et une partie du matériel de sonorisation est ancien). Nous faisons, ici, de notre mieux pour estimer avec précision le patrimoine du BDE ENSL.

Nous commençons par détailler le patrimoine monétaire du BDE ENSL.

| Compte | Solde au 7 avril 2024 | Solde au 4 avril 2025 | Différence |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| HelloAsso | 265,00 € | 300,00 € | 35,00 € |
| Coffres | 1 914,20 € | 7 786,24 € | 5 872,04 € |
| CIC 1 : Compte BDE | 53 762,96 € | 5 250,36 € | -49 229,60 € |
| CIC 3 : Livret A | 0,00 € | 55 124,73 € | 55 124,73 € |
| Total | 55 942,16 € | 67 774,33 € | 12 449,92 € |

TABLE 1 – Évolution des soldes des comptes du BDE ENSL au cours du mandat Artace.

Note : Ces comptes tiennent compte de l'erreur de comptage de 34,25 € à la fin du mandat précédent. Par ailleurs le BDE dispose désormais d'un confortable fonds de roulement qui permet de gérer les finances du WEI sans faire d'emprunt auprès d'une autre association.

Le mandat Artace est donc bénéficiaire de **12 449,92 €**. Ce montant s'explique par plusieurs facteurs, d'une part quelques clubs qui n'utilisent pas le budget qui leur est alloué, les **2 000,00 €** de frais de justice qui n'ont pas encore été engagés, des soirées Festives particulièrement réussies et le renouvellement des goodies qui n'a pas eu lieu entièrement, mais qui est en cours. On notera aussi un bénéfice du GALA de **2 541,89 €** à ce jour, et l'attente de paiement d'une facture de **937,40 €**, ce qui porte plutôt les bénéfices du gala à **1 604,49 €**.

III.2 Patrimoine : autres biens

Nous essayons de détailler, ici, le patrimoine matériel du BDE ENSL. Il ne s'agit que d'un travail d'approximation effectué par nos soins et non par des professionnels.

III.2.1 Goodies

A ce jour le pôle goodies ne nous a pas fourni d'inventaire complet des stocks. Cependant, au vu de ce qui a été vendu, du stock compté au mandat précédent et des goodies qui sont difficilement vendables, on peut estimer la valeur du stock de goodies BDE à 18 000,00 € environ.

Nous tenons à faire remarquer qu'un renouvellement des goodies est en cours. Nous avons déjà acheté pour **1 960,10 €** de pulls mouflons, qui nous ont été fortement demandés tout au long de l'année et sont très appréciés des normalien-nes.

III.2.2 Boissons

| | Nombre | Valeur estimée |
|--------------------------------|--------|----------------|
| Fûts | 16 | 1 400,00 € |
| Gaz | 5 | 125,00 € |
| Shooter licence 3 | 70 | 567,00 |
| Prosecco et Crémant | 20 | 116,00 € |
| Alcool fort | 64 | 780,00 € |
| Consignes restituables (GEDIS) | 31 | 930,00 € |
| Consignes non-restituables | 22 | 660,0 € |
| Consigne gaz | 6 | 360,00 € |
| Total | | 4 938,00 € |

TABLE 2 – Valeur du stock d'alcool du BDE

Ce tableau représente une estimation de la valeur du stock du BDE. Il serait très difficile de connaître exactement le contenu de chaque fût et de chaque bouteille. De plus le prix d'achat peut varier en fonction du lieu de provenance, pour un même produit.

Nous avons pu faire diminuer le nombre de consignes vides stockées en début de mandat, ce qui a généré un profit de **3 140,00 €**. Cette recette est inférieure aux **5 240,0 €** annoncés sur le mandat précédent, car toutes les consignes n'ont pu être rendues ni à notre ancien fournisseur, ni à notre nouveau, ou bien elles ont été rendues progressivement au cours de l'année, ce qui rend les remboursements difficiles à suivre.

Nous notons, par ailleurs, que le BDE possède un avoir d'une valeur de **1 221,10 €** au près du fournisseur GEDIS. Nous attirons la vigilance des prochains mandats sur ce point. En effet les discussions avec le fournisseur ne sont pas toujours claires et il est difficile d'obtenir la valeur de l'avoir que nous avons chez ce fournisseur.

On retiendra que le pôle boisson ajoute une valeur totale de **6 159,70 €** au solde total du BDE.

III.2.3 Matériel des clubs

Le matériel des clubs n'a pas connu de changement radical sous le mandat Artace, nous reprenons donc les estimations du mandat précédent pour cette section. En dehors d'un rachat d'instrument pour le club fanfare, d'une valeur de **2 500,00 €**

Le matériel présent au local club est estimé à **2 000,00 €**. Le matériel son et lumière du club Zicbis est estimé à **15 000,00 €** et nous notons que le club Zicbis a fait des efforts sur la fin du mandat pour renouveler le matériel en mauvais état. Le matériel du club astro est difficile à estimer, cependant il a été emprunté par un doctorant

durant l'été contre un chèque de caution que nous avons fixé à **600,00 €**. Les platines du club DJ sont neuves et ont une valeur de **299,00 €** chacune, c'est pourquoi la caution fixée pour les emprunter est de **299,00 €**. Enfin le matériel musical est estimé à **22 500,00 €**.

IV Bilan global

On trouve un récapitulatif des mouvements sur le compte principal du BDE dans le tableau 14. Nous attirons votre attention sur le fait que suivant la catégorisation utilisée, les montants notés peuvent varier avec ce qui apparaît ailleurs dans le présent document. Par exemple certains dons CSE ne sont pas labellisés sous le nom "Fédé", mais pris en compte dans une autre ligne d'un événement du tableau. Ce tableau vise à simplifier le travail du mandat prochain pour déposer ses demandes de financements.

IV.1 Reliquats du mandat précédent

Nous remercions grandement la trésorerie du mandat précédent qui a fait de son mieux pour limiter les chevauchements de recettes et de dépenses entre les deux mandats. Il est impossible d'arrêter de manière claire les comptes du BDE, c'est donc naturellement que certaines dépenses du mandat Lyncornis nous incombent. En voici la liste :

- Deux chèques à l'ordre de Bowlingstar pour un montant total de 360,00 €.
- Une erreur de comptage de 34,25 € qui vient gréver les comptes de début de mandat.
- Le salaire de la professeure de danse du club rock pour le mois de mars 2024, pour un montant de 1 760,00 €.

Ce qui représente un total de **2 154,25 €** pour les dépenses liées au mandat Lyncornis. A noter que le salaire de la professeure de danse du club rock pour le mois de mars 2025 arrivera sûrement sur le mandat prochain.

IV.2 Recettes principales

Les sources de revenu du BDE ENSL sont essentiellement les adhésions, les goodies, les financements CVEC (cette année aucune subvention FSDIE n'a été demandée), ainsi que le financement annuel de l'école, mais aussi les soirées festives que nous organisons.

IV.2.1 Adhésions

Cette année la trésorerie a proposé de différencier les tarifs d'adhésion en fonction du semestre. Nous rappelons que selon les statuts du BDE ENSL, l'adhésion au semestre 1 donne la qualité d'adhérent-e du 1er septembre au 31 janvier et l'adhésion semestre 2 donne la qualité d'adhérent-e BDE du 1er janvier au 30 septembre. Ce point étant ainsi pour favoriser le nombre de personnes pouvant venir au WEI (en septembre) et au Gala (en janvier) sans prendre une adhésion temporaire. Nous avons cependant considéré que les gens profitent majoritairement du WEI et du Gala grâce à l'adhésion du semestre 1, c'est pourquoi nous avons proposé une répartition de 56%/44% du tarif de l'adhésion annuelle, entre le premier et le second semestre. Nous tenons à faire remonter que ce changement n'a pas fondamentalement changé les recettes liées aux adhésions BDE. Nous ne pouvons donc ni conseiller, ni déconseiller aux prochains mandats de reproduire la même chose.

| Tarifs pour l'année 2024/2025 | Annuel | Semestre 1 | Semestre 2 |
|-------------------------------|---------|------------|------------|
| Elèves et exté | 45,00 € | 25,00 € | 20,00 € |
| Etudiant-es et auditeur-ices | 32,00 € | 18,00 € | 14,00 € |
| CPES | 28,00 € | 16,00 € | 12,00 € |
| Agreg | 24,00 € | 13,00 € | 11,00 € |

TABLE 3 – Grille tarifaire pour les adhésions du BDE ENSL sous le mandat Artace

Nous justifions l'augmentation du tarif agreg par les constats que nous avons fait, durant le mandat 2023-2024, de l'importante participation de certain-es agrégatif-ves aux événements du BDE. Par ailleurs nous avons baissé le prix des adhésions CPES par rapport au mandat précédent pour favoriser leur inclusion dans la vie étudiante de l'ENSL. Cette filiaire étant encore nouvelle, nous ne pouvons que conseiller de reproduire cet avantage tarifaire pour les CPES.

Les adhésions BDE ont généré 9 414,00 € via l'adhésion centralisée par la Fédé, sur Jacqueline. Après déduction des frais de TPE (de 54,66 €), le BDE a reçu un virement de **9 359,34 €** pour les adhésions via la Fédé. Un total de **4 458,00 €** a été perçu sur HelloAsso. A noter qu'à ce jour, il y a encore deux adhésions en attente de paiement via HelloAsso (probablement à cause du problème évoqué précédemment), pour des gens qui pensaient être adhérent-es BDE. Pour le reste des adhésions BDE on enregistre un total de 261,00 € par TPE, un total de 963,00 € en espèces, de 1 125,00 € par chèque et de 2 500,00 € via le club rock. On enregistre également deux erreurs de paiement excédentaire sur HelloAsso pour un total de 58,00 € qui ont été remboursés. Ce qui laisse un bénéfice total de **18 608,34 €** pour les adhésions BDE durant le mandat Artace.

On note que ce chiffre est en-dessous des 22 000,00 € budgétisés, d'un montant de 3 391,66 €. De plus c'est une diminution de **919,13 €** par rapport au mandat Lyncornis. Il semblerait que la tendance de la diminution des adhésions ne se soit toujours pas inversée et il faudra faire attention à en tenir compte dans le prochain budget.

IV.2.2 Subventions

Durant le mandat, plusieurs demandes CVEC ont été formulées. Par ailleurs la moitié d'entre elles n'ont pas été notifiées à la trésorerie avant d'être portées devant les commissions considérées. C'est pourquoi nous avons demandé à la vie étudiante de refuser toute demande de subvention du BDE qui ne provienne pas de la présidence du BDE, la vie étudiante a accepté cette demande. Nous attirons donc l'attention des futurs BDE car la présidence doit désormais signer (pas forcément remplir) les demandes de subvention CVEC. Aucune demande FSDIE n'a été formulée durant le mandat.

CVEC

- **10 000,00 €** pour le transport du Week-End d'Intégration (afin de proposer des tarifs différenciés entre élèves et étudiant-es).
- **319,59 €** pour du matériel de prévention lors du WEI.
- **2 236,00 €** pour la formation PSC1 des membres du bureau.
- **6 000,00 €** pour les frais de sécurité du Gala.
- **1 600,00 €** pour le club rock.
- **600,00 €** pour l'ouverture d'un cours supplémentaire du club rock.
- **449,00 €** pour l'achat d'un nouveau vidéo projecteur au Foyer.
- **3 331,20 €** pour l'achat d'un nouveau baby-foot au Foyer.
- **179,99 €** pour l'achat de matériel pour la K-Fêt.
- **1 645,00 €** pour le fonctionnement de la fanfare.

Ce qui représente un total de **26 360,78 €** de subventions reçues par la commission CVEC.

Nous sommes également venus en aide à l'association Géopo'litiges à propos de gestion de subventions de la CVEC. Géopo'litiges étant un association naissante, elle n'a pas encore de domiciliation et donc de compte bancaire. Elle avait pourtant reçu une subvention CVEC de **2 550,00 €** de la part de l'école. Ayant déjà eu des relations avec eux, la trésorerie, suite à une consultation du bureau qui n'a pas exprimé d'avis négatif, a pris la décision d'accepter la demande d'aide de l'association Géopo'litige. Une fois la subvention reçue, elle a été reversée à la trésorerie de l'association, sans plus d'interférence dans les affaires du BDE.

Chaque année le BDE ENSL reçoit une subvention de l'école, qui lui sert majoritairement à contrer l'inflation, à renouveler son matériel et proposer des remises (notamment aux étudiant-es). Cette année la subvention reçue

est de **15 500,00 €**, l'augmentation de 1 000,00 € par rapport aux années précédentes provient du fait que deux associations n'ont pas demandé de subvention cette année. Il faudra donc prendre en compte pour les prochains budgets que cette subvention ne pourra pas être aussi importante. Il semblerait de plus que les subventions de l'école ne soient pas revalorisées avant plusieurs années et le nombre d'associations demandant des aides financières est en augmentation.

IV.2.3 Partenariats

Cette année le BDE ENSL a eu trois partenariats lui rapportant des financements.

-**Mojjo** : A l'image du mandat Athéris, nous avons signé un contrat sur deux ans avec Mojjo. Nous empochons 3,00 € par carte vendue. Ainsi le BDE ENSL, avec 81 cartes vendues, a récolté seulement **213,00 €**. C'est une diminution de moitié par rapport au mandat précédent. Il faudra sûrement réfléchir à un moyen de relancer l'attrait pour ce partenariat l'année prochaine.

-**MAGE** : Ce partenariat entretenu les années précédentes n'a pas vraiment trouvé racines cette année. La MAGE nous a accordé une aide de **483,92 €** pour le Gala.

-**L'Opticien** : en échange d'un flochage sur les t-shirts du WEI, nous avons reçu **500,00 €** de leur part.

IV.2.4 Goodies

La vente de goodies a été difficile à tracer cette année, pour cause de mauvaise communication et d'un système de comptage complexe d'utilisation. De plus, DE par l'utilisation des TPE, il est difficile de distinguer les ventes de goodies et les recettes de festive dans une même journée.

Nous arrivons donc à un total de **5 030,50 €** pour les ventes de goodies sur le mandat Artace.

Nous attirons l'attention des prochains mandat sur l'importance des périodes de remises pour booster les ventes de goodies. Sur le mandat Artace nous avons eu une période de remise au début de l'intégration, une période de remise avant les interENS (pour profiter des échanges de goodies) et une période avant Noël. De plus, l'utilisation du stand BDE nous fait gagner en visibilité et facilite nos ventes de goodies. Nous rappelons qu'il reste encore une grande somme d'argent dormant, à cause du stock de goodies qui ne veut pas se vendre.

IV.3 Frais de fonctionnement

IV.3.1 Frais bancaires

Cette partie regroupe les dépenses liées aux commissions sur l'utilisation du TPE ainsi qu'au frais de tenue de compte. Pour les frais de tenue de compte le CIC nous a fait profiter de sa politique de soutien aux associations en couvrant nos frais de tenue de compte. Cette politique s'est prolongée jusqu'à la fin de notre mandat. Cela aurait représenté sur les derniers mois une dépense de **31,95 €**.

En sommant les frais de TPE et les soutiens financiers du CIC jusqu'à ce jour, nous arrivons à une dépense totale de **75,28 €** pour les frais bancaires.

IV.3.2 Reprographie

Cette année encore le BDE a pris en charge la reprographie pour l'entièreté de ses événements (à l'exception du Gala et des campagnes) et la majorité de ses clubs. En profitant du service cervoprint proposé par l'école et du paiement mensualisé des factures. On retrouve une dépense totale de **1 970,10 €** pour le mandat, ce qui représente **229,90 €** de moins que prévu dans le budget initial.

Il est à noter qu'une facture a été payée en double auprès de la reprographie, pour un montant de **69,98 €**. Elle constitue un avoir à soustraire sur la facture du mois prochain pour le compte du BDE ENSL. Par ailleurs,

si la reprographie est extrêmement efficace dans la réalisation de son service, ses facturations sont beaucoup plus compliquées à obtenir. En début de mandat nous ne recevions les factures qu'au moment de la relance, simplement parce que l'adresse mail du BDE était mal renseignée dans leur service. Ce point est donc à surveiller pour les mandats suivants.

IV.3.3 Frais auprès de la Fédération

Cette année les frais auprès de la Fédération des associations de l'ENSL sont essentiellement constitués du prix d'adhésion à la Fédé et des dons CSE que le BDE fait régulièrement. La plaquette omega ayant été dématérialisée cette année, la dépense liée à son impression n'a pas eu lieu. Mais elle reviendra sûrement pour le prochain mandat. On note donc **35,00 €** pour l'adhésion à la Fédé, ainsi qu'un total de **555,05 €** de don CSE (une partie de ces dons apparaît aussi dans les bilans de certains événements).

IV.3.4 Assurance et frais divers

ASSURANCE Le BDE ENSL assure ses membres, ses locaux festifs et l'ensemble des participants du WEI auprès de la MAIF. Cette année le coût de l'assurance a été de **2 694,46 €**. Le prélèvement étant automatique et notre contact mal renseigné dans leur service, nous n'avons appris le montant du contrat qu'au moment de la facture au mois de janvier. On relèvera aussi un tarif toujours montant de l'assurance, ce qui la rend difficile à intégrer au budget. Nous avons prévu initialement une dépense de 2 500,00 €.

FRAIS DE JUSTICE

Le BDE ENSL ayant mis en demeure un compagnie de BUS suite au WEI du mandat Athéris, le jugement du procès a eu lieu sous le mandat Artace. Les frais de justice qui incombent au BDE ENSL ne nous sont toujours pas parvenus et seront donc à la charge du mandat suivant. Il devrait s'agir d'environ 800,00 €. Par ailleurs, les déplacements au tribunal de Saint-Etienne et l'envoi de courriers recommandés ont entraîné **66,72 €** de dépense, ce qui est effectivement très peu comparé au 2 000,00 € de budget prévu pour les frais de justice du mandat.

LOGISTIQUE ET AUTRE

A l'occasion de la Saint Valentin une vente de fleur a été organisée par le BDE, pour remercier l'administration de l'attention qu'ils nous portent, nous avons offert **50,00 €** de fleur.

De plus le mandat Artace a été l'occasion de renouveler une partie du matériel, d'acheter certains outils et de construire deux stands à roulettes (roulettes qu'il faudrait changer pour des modèles plus grands). Ainsi l'ensemble des dépenses de matériel et logistique constituent une dépense totale de **1 010,42 €**. Soit un reste de **489,58 €** par rapport au budget prévisionnel.

V Evénements

V.0.1 Admissibles

L'accueil des admissibles avec des boissons et des viennoiseries se fait chaque année. Le BDE se porte généralement volontaire pour le faire, même si rien ne l'y oblige. Cet événement est entièrement financé par la subvention de la CVEC de **1 035,00 €**. Les principaux achats se sont faits en supermarché pour les boissons et en boulangerie pour les viennoiseries. On note une dépense totale de **696,15 €**. Cette grande différence avec la subvention était présente l'année dernière car il restait des boissons à écouler, cependant cette année la différence provient d'une diminution du nombre d'interactions avec les admissibles passant les concours. Qui plus est cette diminution devrait s'accroître l'année prochaine avec la délocalisation renouvelée de certains oraux. Nous conseillons donc au prochain mandat de revoir à la baisse la demande CVEC associée à cet événement.

V.0.2 WEI

Cette partie est basée sur l'admirable travail fourni par Wayan SEFOUNI, trésorier du WEI.

Introduction Le Week-End d'Intégration (WEI), organisé par le BDE de l'ENS de Lyon, a eu lieu du 20 au 22 septembre 2024, et a accueilli 450 participant-es. Le prix d'entrée était de 155€ pour les normalien-nes élèves, doctorant-es et les personnes extérieures, et de 100 euros pour les normalien-nes étudiant-es. En outre s'ajoutait une adhésion temporaire : 15 euros pour les non-adhérent-es BDE et AS, et 10 euros pour les non-adhérent-es BDE et adhérent-es AS. Les dépenses principales ont concerné les frais du Tour Opérateur Lez'Events, l'achat des boissons et de la nourriture pour le séjour, les goodies et les frais de logistique (déplacement sur le camping par les membres du BDE en avance par exemple). Le faible montant des dépenses en communication est dû au fait que la majorité des dépenses ont été prises en compte directement par la BDE. Les recettes principales proviennent des achats de places pour le séjour, de la contribution de l'AS, et de la subvention CVEC accordée pour les frais de transport demandés par le Tour Opérateur. Les imprévus concernent essentiellement des achats de nourriture et de boissons.

Budgets prévisionnel et effectif

| | Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| | Budgétisées | Effectives | Budgétisées | Effectives |
| Tour Opérateur | | | | |
| Transport | 23200 € | 23200 € | - | - |
| Hébergement chauffeurs | 1120 € | 1120 € | - | - |
| Repas et hébergements | 43650 € | 43650 € | - | - |
| Forfait sécurité et secouristes | 3900 € | 3900 € | - | - |
| Animations | 2100 € | 2100 € | - | - |
| Remises | - | - | 1110 € | 1110 € |
| Total | 73970 € | 73970 € | 1110 € | 1110 € |
| Boissons | | | | |
| Stock du WEI | 6275,52 € | 6371,26 € | - | - |
| Rachat Pôle Boissons | - | - | 0 € | 2345,48 € |
| Consignes Fûts | 0 € | 810 € | 0 € | 810 € |
| Total | 6275,52 € | 7181,26 € | 0 € | 3155,48 € |
| Nourriture | | | | |
| PCash | 350 € | 1041,41 € | - | - |
| Boulangerie | 210 € | 323,99 € | - | - |
| Carrefour | 15 € | 0 € | - | - |
| Apéro | 200 € | 131,12 € | - | - |
| Goûter | 210 € | 301,49 € | - | - |
| Total | 985 € | 1798,02 € | - | - |
| Logistique | | | | |
| Visite camping | 230 € | 200,80 € | - | - |
| Location et dépenses camion | 560 € | 733,03 € | - | - |
| Trajets BDE | 1000 € | 122,58 € | - | - |
| Total | 1790 € | 1056,41 € | - | - |
| Goodies | | | | |
| Tee-shirts WEI | 3500,02 € | 3500,02 € | - | - |
| Tee-shirts Staff | 70 € | 70 € | - | - |
| Ecocup | 504 € | 504 € | - | - |
| Bracelets | 89,76 € | 89,76 € | - | - |
| Marqueurs | 20 € | 0 € | - | - |

| | | | | |
|---|------------|------------|------------|------------|
| Décoration et "Pimp my tee-shirt" | 500 € | 304,47 € | - | - |
| Pistolets à eau en mousse | 20 € | 0 € | - | - |
| Total | 4703,78 € | 4467,25 € | - | - |
| Prévention | | | | |
| Affichages | 30 € | - | - | - |
| Nourriture et boissons | 150 € | - | - | - |
| Lampe torche | 89,95 € | 89,95 € | - | - |
| Préservatifs spécifiques et digues dentaires | 107,62 € | 105,24 € | - | - |
| Sacs à vomis | 77,43 € | 82,37 € | - | - |
| Protections hygiéniques | 14,25 € | - | - | - |
| Capottes de verre | - | 243,50 € | - | - |
| Bouchons d'oreilles | - | 69,98 € | - | - |
| Total | 469,25 € | 591,04 € | - | - |
| Bus | 150 € | 294,33 € | - | - |
| Communication | 250 € | 3,07 € | - | - |
| Imprévus | 500 € | 732,41 € | - | - |
| Places | | | | |
| Etudiant-es | - | - | 18200 € | 18300 € |
| Elèves | - | - | 40765 € | 40765 € |
| Extérieur-es | - | - | 775 € | 310 € |
| Supplément non-adhérent-es BDE et AS | - | - | 675 € | 645 € |
| Supplément adhérent-es AS mais pas BDE | - | - | 500 € | 360 € |
| Supplément dépassement des 450 places | - | - | - | - |
| Total | - | - | 60915 € | 60070 € |
| Partenariats et subventions | | | | |
| AS | - | 307,70 € | 2500 € | 2763,10 € |
| Opticien | - | - | 500 € | 500 € |
| Subventions CVEC Transports | - | - | 10000 € | 10000 € |
| Subventions CVEC Prévention | - | - | 319,59 € | 319,59 € |
| Compensation BDE | 13748,96 € | 12483,32 € | - | - |
| Total | 89093,55 € | 90410,39 € | 75344,59 € | 77918,17 € |
| <i>La somme des dépenses n'inclut pas la compensation du BDE.</i> | | | | |

Participation

| | Tarifs | Prévisionnel | Effectif |
|--|--------|--------------|----------|
| Etudiant-es | 100 € | 182 | 183 |
| Elèves | 155 € | 263 | 261 |
| Extérieur-es | 155 € | 5 | 2 |
| Total | | 450 | 447 |
| Supplément non-adhérent-es BDE et AS | 15 € | 45 | 43 |
| Supplément adhérent-es AS mais pas BDE | 10 € | 50 | 36 |

V.0.3 Interdeps

Les Interdeps se sont généralement bien passés, les comptes ont été particulièrement bien tenus chez le DSMSSSH. Les trésorier-ères étaient Massine Merzouk pour le DSVTLA, Louise Paril pour le DSMSSSH et Baptiste Kastler pour le DMIEL.

Les Interdeps se sont basés sur des ventes de crêpes durant une semaine pour financer le reste des événements. La trésorerie avait prévu d'y consacrer 400,00 €, 100,00 € par équipe et 100,00 € pour l'organisation générale.

Traditionnellement le surplus des recettes est donné à une association du choix de l'équipe concernée. Voici un tableau récapitulatif :

| EQUIPE | Recettes | Dépenses | Surplus | Don à une associations |
|---------|------------|------------|----------|------------------------|
| DSMSSSH | 1 533,66 € | 732,22 € | 801,44 € | Bloom |
| DSVTLA | 843,02 € | 569,34 € | 324,73 € | Wakeup Cafe |
| DMIEL | 1 623,24 € | 1 410,67 € | 212,57 € | Les Resto du Coeur |

TABLE 6 – Recettes et dons des Interdeps 2024

Ainsi les 300,00 € alloués aux équipes ont été dépensés. De même le pôle primo a dépensé **103,29 €** pour les Interdeps, ce qui représente un dépassement de 3,29 €. Ce dépassement est largement compensé par le budget de l'intégration qui n'a pas été entièrement dépensé.

V.0.4 Intégration

La trésorerie avait prévu un budget de 200,00 € pour la période de l'intégration. Ce budget a essentiellement servi à préparer la soirée de parrainage. Au total, **101,12 €** ont été dépensés, ce laisse 98,88 €.

V.0.5 Campagnes 2025

Cette année le budget des campagnes était de **1 600,00 €**. Au vu du budget des événements exceptionnel qui était relativement intact, la trésorerie a décidé d'augmenter de **400,00 €** le budget initialement prévu pour les campagnes BDE. Cette augmentation devait donner plus de confort aux listes pour les campagnes. Actuellement nous n'avons pas reçu toutes les dépenses des listes. Certaines dépenses passeront donc sur le mandat suivant. La répartition du budget a été faite en fonction des événements à organiser pendant les campagnes.

On a donc la répartition suivante :

| Liste | Budget | Dépenses (nettes) | Balance |
|------------|----------|-------------------|----------|
| Narvaliste | 520,00 € | 354,88 € | 165,12 € |
| Sudoliste | 300,00 € | 299,32 € | 0,68 € |
| Memeliste | 230,00 € | | |
| Zicliste | 150,00 € | 147,57 € | 2,43 € |
| Pédaliste | 120,00 € | 120,00 € | 0,00 € |
| Smacliste | 110,00 € | | |
| Limuliste | 110,00 € | 107 | 3,00 € |
| Câliste | 60,00 € | | |

TABLE 7 – Répartition des dépenses des campagnes BDE 2025

Je remercie l'ensemble de trésorier·ères pour le travail de qualité qu'ils ont fourni durant les campagnes BDE.

V.0.6 Evénements excéptionnels

Cette année le BDE ENSL a organisé plusieurs événements exceptionnels. Notamment le BDE a pris part dans l'organisation de l'Amapéro de début d'année, en contribuant à hauteur de **160,52 €**.

Le pôle évent a également organisé un Laser Game, pour une dépense **386,00 €** suite à une erreur de facturation. Le BDE a récolté **409,00 €** sur HelloAsso.

Le pôle évent a également organisé une vente de fleur à la Saint-Valentin. Le BDE a payé **718,00 €** et a récolté **718,00 €** pour cet événement.

V.0.7 Festives et événements similaires

| Date | Festive | Total Recettes | Bénéfices | Total Dépenses |
|------------|----------------------------|----------------|-----------|----------------|
| 11/04/2024 | Manifestive | 572,90 € | 47,39 € | 525,51 € |
| 30/04/2024 | Effestive Papillon | 655,63 € | 396,63 € | 259,00 € |
| 17/05/2024 | Fesses de Steve | 343,00 € | -102,48 € | 445,48 € |
| 24/05/2024 | Beach Party | 293,28 € | 262,68 € | 30,60 € |
| 25/06/2024 | Vidons les fûts | 24,60 € | 24,60 € | - |
| 30/08/2024 | Firstive | 1 043,80 € | 254,91 € | 788,89 € |
| 02/09/2024 | Apéro de rentrée | 1 230,00 € | 520,59 € | 709,41 € |
| 04/09/2024 | Festiv'al | 1 483,85 € | 219,30 € | 1 264,55 € |
| 07/09/2024 | Pastis'tive | 1 488,95 € | 729,34 € | 759,61 € |
| 10/09/2024 | Festive Fluo | 919,20 € | 348,54 € | 570,66 € |
| 12/09/2024 | Apéro de parrainage | 186,80 € | 35,81 € | 150,99 € |
| 29/09/2024 | Jamapéro | 170,70 € | 99,56 € | 71,14 € |
| 03/10/2024 | Oktoberstive | 1,221,15 € | 348,40 € | 872,75 € |
| 18/10/2024 | Queer et moustaches | 1 082,94 € | 453,64 € | 629,30 € |
| 24/10/2024 | Bal des sorcières | 1 185,30 € | -253,93 € | 1 439,23 € |
| 14/11/2024 | Poulparty | 936,10 € | 105,66 € | 830,44 € |
| 21/11/2024 | Meuhstive | 909,73 € | -4,53 € | 914,26 € |
| 28/11/2024 | Captive | 633,70 € | 633,70 € | 633,70 € |
| 12/12/2024 | Maman j'ai râté la festive | 1 101,47 € | 209,31 € | 892,16 € |
| 12/12/2024 | Vanhoutens et proj noel | 0,00 € | -47,09 € | 47,09 € |
| 11/01/2025 | Rave'stive | 753,81 € | -79,92 € | 833,73 € |
| 23/01/2025 | Festive années 80 | 819,35 € | 274,74 € | 544,61 € |
| 07/02/2025 | tout sauf un verre | 549,65 € | -131,53 € | 681,18 € |
| 20/02/2025 | Bestive | 1 185,10 € | 295,05 € | 890,05 € |
| 14/03/2025 | Carnaval | 407,01 € | -295,98 € | 702,99 € |
| 20/03/2025 | Le monde de Memo | 485,30 € | 117,42 € | 367,88 € |
| 22/03/2024 | Dancing Queer | 266,70 € | 208,15 € | 58,55 € |
| 24/03/2025 | BBQ sudoliste | 312,40 € | 312,40 € | 0,00 € |
| 27/03/2025 | Festive de l'huma | 696,38 € | 266,74 € | 429,64 € |
| 29/03/2025 | Caraclap de Fin | 1 155,10 € | 0,00 € | 1 155,10 € |
| 05/04/2025 | InterQ festive | 370,40 € | 370,40 € | 0,00 € |

TABLE 8 – Caption

On note une rentrée d'argent totale sur les festives de **22 484,30 €**. Il est impossible de connaître les dépenses réelles liées à chaque festive, puisqu'on ne peut pas raisonnablement peser chaque fond de bouteille pour en estimer le contenu. Cependant après estimation, on trouve un bénéfice moyen de **178,97 €** par festive. Cette somme paraît très importante et les factures qui peuvent l'expliquer ne sont pas bien indentifiées. De plus le montant final ainsi calculé ne semble pas correspondre à une dépense qui coïncide avec nos factures de boisson.

Cependant on note que sous le mandat Artace, le BDE a dépensé **1 836,57 €** en nourriture pour les festives et événements assimilés.

Par ailleurs, sous le BDE Artace nous avons essayé de contrôler les ardoises positives en entrée de festive. En parallèle nous proposons la possibilité de recharger son ardoise en rentrant en festive. Ainsi nous avons pu recharger **920,63 €**. Il nous semble que ce système soit assez facile à tenir pour les festive et qu'il présente l'avantage de réduire et contrôler les ardoises trop positives.

Soirée de diplômation Cette année encore la soirée de diplômation (du BDE Caracal) a eu lieu vers la fin des campagnes BDE. Le BDE actuel a coopéré avec l'ancien BDE (sans pour autant organiser une festive) pour faciliter la mise en place de la soirée. Ainsi on note une rentrée d'argent de **1 155,10 €** lors de cette soirée. Après

estimation des fûts et bouteilles qui leur ont été revendus, pour un montant de **658,64 €**, la trésorerie leur a reversé le montant restant (on rappelle que le BDE n'a aucun participé à l'organisation ou la réalisation de la soirée), soit un total de **496,46 €**.

V.0.8 Gala 2025

Cette section se base sur le bilan financier rédigé par Shana GEGOUT, en tant que trésorière du comité Gala 2025.

V.1 Entrées d'argent

Récapitulatif des entrées d'argent pour le gala :

| | Prévisionnel | Réel | Différence |
|----------------------|----------------|-------------------|-----------------|
| Entrées public | 16 130€ | 16 250€ | +120€ |
| Partenariats | 0€ | 483,92€ | +483,92€ |
| Financements et dons | 6 000€ | 6 000€ | 0€ |
| Total | 22 130€ | 22 733,92€ | +603,92€ |

Tableau 1 – Rentrées d'argent.

Il est à noter que les entrées comité sont mélangées à celles des entrées public. Les entrées d'argent pour l'événement ont été de **22 733,92€** soit 603,92€ de plus que dans le budget prévisionnel.

V.1.1 Rentrées Gala

Un financement auprès de la CVEC de 6 000€ a été demandé, et a été obtenu. La MAGE a remboursé l'achat des EcoCups. Une diminution de chaque tarif des places de 2€ par rapport au Gala 2024 a été votée par le Comité Gala. L'adhésion temporaire a quant à elle été augmentée de 2€. Cette augmentation a été votée à la majorité absolue par le Comité puis a été validée par le BDE.

Voici les tarifs d'entrée du Gala 2025 :

- Tarif pour personnes rémunérées (élèves, doctorant.e-s) et personnes extérieures à l'ENSL : 32€
- Tarif pour personnes non-rémunérées (étudiant.e-s, CPES, auditeur.rice-s) : 22€
- Adhésion provisoire au BDE (obligatoire pour les non-adhérent.e-s au BDE ; une adhésion au 1er ou 2e semestre a été accepté) : 5€

Les participant.e.s passaient par le HelloAsso pour acheter leur billet, et pouvaient effectuer l'achat par virement ou par espèces. Des permanences pour permettre de payer en espèces ont été organisées par le Comité Gala à partir du 16/12/2024 dans le hall de Monod et la sortie du RU de Descartes.

Au total, 547 places ont été vendues, dont voici la répartition :

| | Prévisionnel | Réel |
|-----------------------|--------------|------|
| Etudiant.e-s | 215 | 221 |
| Elèves | 325 | 326 |
| Adhésions provisoires | 200 | 215 |

Tableau 2 – Répartition des entrées.

V.1.2 Partenariats

A été compté dans les entrées d'argent le partenariat avec la MAGE, qui a financé les Ecocups du Gala en échange de la présence de leur logo sur celles-ci. Red Bull - en échange de visibilité sur le compte instagram du Gala - a accepté de donner 450 canettes qui ont été consommées pendant le Gala, et a prêté un mini-frigo ; trois membres de l'entreprise étaient présents lors de la soirée. La SMERRA a donné du matériel de prévention (préservatifs, bouchons d'oreilles...).

V.1.3 Financements et dons Gala

Un financement de 6 000€ demandé et obtenu auprès de la CVEC a permis de financer les parties sécurité et prévention du Gala. Aucun don de la part de particuliers n'a été émis pour l'organisation du Gala.

Le total des financements et dons s'élève donc à 6 000€.

L'évènement du Gala étant éligible à la CSE, le comité Gala a promu l'existence de cette caisse de solidarité, autant pour donner que pour recevoir. Le comité Gala a donc reçu 80€ de dons pour la CSE, qui ne sont évidemment pas intégrés au budget du Gala, et qui ont été reversés à la Fédération des Associations.

V.1.4 Dépenses Gala

Le budget du pôle communication a été basé sur les prévisions de l'année dernière ; les dépenses réelles avaient été supérieures en raison des nombreux faux thèmes pour lesquels des affiches avaient été faites. Les dépenses réelles de tous les autres pôles de l'année dernière ont été reprises puis ajustées à l'inflation. Les budgets bouffe et boisson ont été rehaussés en prenant en compte la présence de 550 personnes plutôt que 520. Suite à sa demande, le pôle défilé a reçu un budget de 100€. Le budget restant a été distribué aux pôles décoration et animation.

On trouvera ci-dessous le bilan des dépenses par pôle.

| | Prévisionnel | Réel | Différence |
|---------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Logistique | 8 516,47€ | 9 006,59€ | +490,12€ |
| Prévention | 30,33€ | 196,30€ | +165,97€ |
| Animation | 900,00€ | 698,83€ | -201,17€ |
| Communication | 151,80€ | 147,86€ | -3,94€ |
| Défilé | 100,00€ | 52,34€ | -47,66€ |
| Décoration | 1 250,00€ | 896,70€ | -353,30€ |
| Bouffe | 1 831,94€ | 1 541,67€ | -290,27€ |
| Boisson | 3 398,40€ | 3 066,21€ | -332,19€ |
| Musique | 173,93€ | 108,99€ | -64,94€ |
| Sécurité | 5 694,39€ | 5 413,95€ | -280,44€ |
| Total | 22 047,26€ | 21 129,44€ | -917,82 |

Tableau 3 – Sorties d'argent.

Logistique.

La partie Logistique comprend le Gaffer, les bracelets des participant·e·s, les bananes du Staff, les brassards du BR, les piles des talkies, un plein d'essence pour le transport de matériel entre Monod et Descartes, les Ecocups ensuite remboursées par la MAGE ainsi que Graffity (Prestataire Son et Lumière).

Prévention.

Après accord de la trésorerie, le pôle prévention a acheté des capotes de verre. Le reste du matériel de prévention a été donné par la SMERRA.

Animation.

Le pôle animation a utilisé son budget pour financer un Photomaton et les différentes animations proposées durant la soirée.

Communication.

Le pôle communication a utilisé son budget pour l'impression d'affiches et de stickers ainsi que pour la signalisation le soir du gala.

Défilé.

Le pôle défilé a utilisé son budget pour acheter du maquillage qui a servi à la préparation des mannequins.

Décoration.

Achat des décorations ainsi que de bombes ignifugeantes.

Bouffe.

Le pôle Bouffe rentre dans son budget.

Boisson.

Le pôle Boisson rentre également dans son budget. En plus de faire directement des courses (2 412,72€) , le pôle Boisson a également acheté des boissons auprès du BDE (859,27€). A la fin du Gala, les fûts et bouteilles non entamés ont été rachetés par le BDE (199,06€).

Musique.

La SACEM a été payée après le Gala.

Sécurité.

La plus grosse dépense du pôle sécurité vient de la présence de 11 agents de sécurité. Sont également comptés dans le budget les agents de la Croix-Rouge, Cote et Alpes Contrôle. Un des agents de sécurité est arrivé en retard mais la facture n'a pas été modifiée.

Aucune caution n'a été encaissée.

V.1.5 Bilan Gala

Le total des dépenses est de **21 129,44€** et le total des recettes de **22 733,92€**, ce qui fait que l'événement est profitable de **1 604,48€** pour le BDE.

VI Clubs

On détaille ici l'ensemble des achats/dépenses qui ont pu être effectués par des clubs sur le mandat Artace. On exclut le Foyer et la K-Fet qui seront détaillés dans une partie suivante. Le budget prévisionnel prévoyait **10 450,00 €** de budget annuel (pour répondre à leurs demandes) **et 1 000 €** de budget exceptionnel.

VI.1 Fanfarovis

La Fanfare n'a pas demandé de budget sur le mandat Artace. Le club génère par contre des revenus qui s'accumulent pour former un total de **3227,43 €** en début du mandat 2024/2025.

Lors de son habituelle tournée d'été, la Fanfare a effectué 7 prestations pour différents clients dans la région de Mauriac. A cela s'ajoutent 3 prestations pour les mairies de différents arrondissements lyonnais qui permettent au total de faire rentrer **5900 €** de prestations pour la Fanfare.

L'ensemble des factures émises par la fanfare représente un total de **7995,48 €**. Cela couvre l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la tournée ainsi que les réparations et rachats d'instruments qui ont eu lieu dans l'année.

Une CVEC de **1645 €** a été demandée et obtenue en novembre, elle a été entièrement utilisée pour l'achat de matériel chez *Thomann*. En ajoutant l'argent de l'été issu des caisses de la fanfare, qui représente **1661,35 €**, la fanfare finit le mandat avec **1212,77 €** de positif. Et donc une réserve totale de **4540,20 €**.

Des difficultés ont été rencontrées vis à vis du remboursement des dépenses de la tournée, celles-ci sont décrites plus en détails dans le Bilan Moral. Il est aussi à noter que lors des échanges avec le club pour établir le Bilan Financier et s'assurer de la cohérence entre les deux suivis des comptes Club et BDE, il est apparu que le suivi des flux financiers effectué par le club a pu manquer de cohérence. Nous invitons donc les générations suivantes de trésorier-es à prêter une attention particulière à cet aspect au regard du grand nombre de factures à cette période.

VI.2 Zicbis

Le club Zicbis avait un budget annuel de **3000 €** voté lors du CA n°1, puis un budget exceptionnel de **500 €** voté au CA n°4. Il a pu de plus profiter d'un restant de CVEC du mandat Athéris de **271,20 €**.

Sur l'ensemble du mandat, le total des dépenses du club s'élève à **4015,93 €**. La temporalité des dépenses est à noter : c'est la reprise en main du club par Philémon Schabanel qui a permis le renouvellement du matériel par de nombreux achats à partir de fin 2024.

Le dépassement du budget (de **244,73 €**) est lié à une dépense en toute fin de mandat que nous avons préféré faire peser sur notre bilan plutôt que sur le prochain.

VI.3 DJ

Le club avait un budget exceptionnel de **1429,98 €** voté lors du CA n°3.

Ce budget visait à acheter deux platines et un ordinateur. Seules les premières ont été achetées, pour un total de **598 €**. Cette somme, importante, se justifie par le fait que le matériel bénéficie au club mais aussi au BDE pour plusieurs années.

Un système de caution a été mis en place pour l'emprunt des platines par les membres du club. Il reste donc **831,98 €** qui n'ont pas été dépensés lors du mandat Artace.

VI.4 Rock 4 Temps

Le club Rock 4 temps avait un budget annuel de **350 €** voté lors du CA n°1. Sur l'ensemble du mandat, le total des dépenses du club s'élève à **180,66 €**. Lors des discussions préliminaires avec la trésorerie avant le premier CA, le club avait évoqué une demande de **1500 €** de budget afin de financer la participation de 5 de ses membres à un événement de Rock à l'ENS Ulm. Nous leur avons indiqué qu'il serait difficile de débloquer une telle somme qui ne profiterait qu'à peu de gens. La demande de budget s'est donc finalement limitée à **350 €**.

VI.5 Rock

Le club Rock (CR) avait un budget annuel de **6000 €** voté lors du CA n°1. De plus les adhésions uniquement pour le club ont rapporté un total de **4 762,50 €** pour 96 adhésions. Le club a aussi reçu de CVEC de **1 600€** et **600 €** respectivement en Juillet et Novembre 2024. La dépense principale correspond au salaire de Adriana Teoli, la professeure de danse dont les rémunérations mensuelles sont résumées dans le tableau 9.

| Mois | Montant |
|-------------------|-----------------|
| Avril | 1 560,00 € |
| Mai/Juin | 1 560,00 € |
| Septembre/Octobre | 2 520,00 € |
| Novembre | 1 480,00 € |
| Décembre | 1 080,00 € |
| Janvier | 1 440,00 € |
| Février | 1 520,00 € |
| Total | 11 160 € |

TABLE 9 – Salaire de la professeure de danse du Club Rock (mandat Artace)

En sommant les entrées et les sorties du club sur le mandat Artace, le club est en excédent de **1 160,62 €**, ce qui s’explique par le fait que le salaire de Mars 2024 a été pris en charge par le mandat Lyncornis, et celui de Mars 2025 le sera par le mandat suivant. Le club a aussi organisé son Gala annuel en début de mandat. Celui-ci a coûté un total de **582 €** et a rapporté **1545 €** par la vente des places. Le suivant est en cours d’organisation et apparaîtra donc sur le mandat suivant.

A l’occasion du changement de mandat précédent le CR a décidé de changer ses tarifs d’adhésions pour le mandat Artace. Alors qu’auparavant pour adhérer au CR il fallait adhérer au BDE et verser la même somme au club, il a été décidé d’augmenter l’adhésion CR à **40 €** pour les personnes non rémunéré-es et **55 €** pour les personnes rémunéré-es . Cette augmentation devait permettre l’ouverture d’un nouveau cours de danse de salon ainsi que d’éviter tout stress dans l’organisation du gala de fin d’année.

En début d’année un cours a dû être annulé faute d’assez d’élèves, et quelques remboursements d’adhésions ont été effectués.

VI.6 Club’Ouf

Le club avait un budget annuel de **500 €** voté lors du CA n°1. Ce budget visait à l’achat et l’entretien du matériel du club ainsi qu’à absorber d’éventuelles pertes des Club’ouf.

Le club bénéficie aussi d’une CVEC datant de Mars 2023 pour l’achat de matériel à hauteur de **1020,95 €**. Un achat **921,80 €** à eu lieu en septembre, ainsi il reste **99,15 €** de CVEC pour le club.

Le club a organisé 6 évènements sur la durée du mandat dont les bilans respectifs sont décrits dans le tableau 10

| Club’Ouf | Recettes | Dépenses |
|----------------------------|----------------|-------------------|
| Club’ouf Français | 551,00 € | 551,69 € |
| Club’ouf Breton | 426 € | 327,57 € |
| Club’ouf Interdeps | 540,00 € | 338,76 € |
| Club’ouf de Noël | 532,00 € | 620,07 € |
| Club’ouf Brunch | 340,00 € | 384,25 € |
| Club’ouf Nouvel An Lunaire | 344 € | 248,12 € |
| Total | 2 182 € | 1 918,77 € |

TABLE 10 – Dépenses et recettes du Club’Ouf (mandat Artace)

Les club'ouf sont globalement en positif sur l'année avec un excédent de **263,23 €**. Avec un tel surplus le budget annuel n'a pas été utilisé.

Au vu de ce surplus, Romain DUWAT, président du club a émis l'idée d'organiser un club'ouf à prix réduit entre l'AGO de passation et le premier CA du mandat suivant. Cette période se caractérise par l'absence de tout budget pour les clubs car les budgets prennent fin en même temps que le mandat Artace et ne sont revotés qu'au premier CA du mandat suivant. Par conséquent une proposition d'extension du budget du club sera présentée au vote des adhérent-es lors de l'AGO de passation afin de permettre à l'évènement de se dérouler sur le budget du mandat Artace, ce budget prenant alors fin au premier CA du mandat suivant.

VI.7 ENgraphiSme

Le club avait un budget annuel de **50 €** voté lors du CA n°1 du mandat Lyncornis puis reporté comme budget annuel sur le mandat Artace lors d'un vote au CA n°5. Le budget n'a pas été utilisé.

VI.8 VanhoutENS

Le club avait un budget annuel de **50 €** voté lors du CA n°1. Ce budget permet au club de fournir du chocolat chaud à des évènements et conférences qui ont lieu à l'ENS. L'ensemble des dépenses sur le mandat s'élève à **39,12 €**.

Lors du marché de Noël de la fin d'année 2024, le club aurait voulu avoir un budget exceptionnel afin de faire des chocolats chauds lors de cet évènement. Mais pour éviter un dépassement de budget et en l'absence de CA à cette période pour faire voter un budget exceptionnel, il a été décidé que le BDE achèterait les ingrédients nécessaires pour les chocolats chauds et les membres du club les prépareraient. Cela correspond à la manière de fonctionner historique du club qui était plutôt un prestataire du BDE.

VI.9 Autres Club

On détaille dans le tableau 11 les budgets alloués à des clubs qui ne l'ont pas utilisé et dont rien ne justifiait de développement supplémentaire.

| Club | Budget annuel | Budget exceptionnel | Dépenses 4 | Résultats |
|------------------|---------------|---------------------|------------|-----------|
| BookwormaliEnNeS | ∅* | 50 € | 0 € | -50 € |
| Échecs | 100 € | 0 € | 0 € | -100 € |
| Brasseurs | 0 € | 60 € | 0 € | -60 € |
| Absurde | ∅* | 80 € | 0 € | -80 € |
| JustdENS | 100 € | 0 € | 0 € | -100 € |

TABLE 11 – Budgets et dépenses des clubs non cités ci-dessus.

* : Les clubs de catégories 4 ne peuvent pas avoir de budgets annuels

On remarquera que le nombre de clubs qui demandent un budget sans l'utiliser est en forte baisse par rapport aux années précédentes. Cette baisse est la conséquence de la modification du RI lors du mandat précédent qui impose la présence d'un-e interlocuteur-ice du club pour faire voter le budget.

VII Trésorerie Foyer/K-Fêt

Le Foyer et la K-Fêt sont deux des trois clubs de catégorie un (1) du BDE. Ils bénéficient d'un compte bancaire attitré, lié à celui de la trésorerie générale du BDE. Le terme "RF" désigne le rôle de Responsable Foyer, soit

président du club "Foyer", dont le local est situé au sous-sol du bâtiment MLE du campus Monod, et "RK" désigne respectivement Responsable K-Fêt, président du club "K-Fêt" dont le local est situé dans le bâtiment A de la résidence du campus Descartes. Le terme "FK" désigne l'ensemble "Foyer & K-Fêt" quand on ne peut/veut pas faire la distinction entre Foyer et K-Fêt.

Ce présent document est un bilan de toutes les activités effectuées sur le compte "BDE ENSL Foyer K-Fêt" durant le mandat du BDE Artace (2024-2025). Il a pour vocation de permettre à toutes les RF et RK ainsi qu'aux adhérent-es BDE d'accéder en toute transparence à l'état du compte bancaire commun, aux dépenses et recettes associées au fonctionnement du Foyer et de la K-Fêt durant le mandat du BDE Artace (2024-2025).

Il est important de préciser que le Foyer est ouvert quasiment tout le temps, tandis que la K-Fêt n'est ouverte uniquement lorsque des RK y sont présent-es. De plus, la K-Fêt a subi une fermeture exceptionnelle pendant plusieurs semaines à cause de dégâts sur le plafond du local, ce qui a brusquement interrompu son activité.

VII.1 Budget annuel

Lors du premier CA du BDE Artace, les budgets annuels de tous les clubs ont été votés. Ainsi, le Foyer a obtenu 800 € de budget annuel, et la K-Fêt 200 €.

Le Foyer a utilisé 798.18 € de son budget annuel pour financer une partie de ces afterworks (voir VII.3) ainsi que du matériel pour l'entretien du Foyer (produits ménagers, etc.). De son côté, la K-Fêt n'a utilisé que 9.89 € de son budget annuel, pour acheter du matériel pour le local. Il reste donc 190.11 € non utilisés qui auraient pu permettre de financer des événements et de re-dynamiser un peu plus la K-Fêt. De plus, des financements extérieurs ont été demandés, ce qui est peu pertinent au vu du budget annuel restant.

VII.2 Financements CVEC

Durant le mandat du BDE Artace, le Foyer a demandé deux financements CVEC. Le premier dans le but de remplacer le vidéoprojecteur, celui-ci ayant des problèmes de surchauffe. Dans ce but, le Foyer a reçu un financement de 449.00 €. Le second a permis au Foyer d'acheter un nouveau baby-foot afin de remplacer celui qui n'est plus en bon état. Pour cela, le Foyer a reçu un financement de 3331.20 €.

De son côté, la K-Fêt a demandé un financement de 179,99 € afin d'acheter du matériel pour le local. Cette argent n'a pas été utilisé pour le moment. Cette demande n'a jamais été approuvée par la trésorerie K-Fêt, qui n'a d'ailleurs jamais reçu cet argent pour le moment. D'autant plus que la K-Fêt n'a utilisé qu'une très faible partie de son budget annuel, une telle demande CVEC paraît donc très maladroite. A l'avenir, il serait sage de discuter d'une telle demande avec la trésorerie FK ainsi que la trésorerie générale, afin que les budgets soient mieux utilisés.

VII.3 Bilan des événements

Durant le mandat du BDE Artace, le Foyer a organisé moins d'événements que lors du mandat précédent :

- Le FPNS organisé durant la Garden du 18/04/24 a une balance de +0.00 €. L'entièreté des bénéfices ayant été reversés à la CSE, soit un montant de +103.54 €.
- L'afterwork "fin d'été" organisé pendant la période d'intégration le 06/09/24 a une balance de -235.61 €.
- Le FPNS co-organisé pendant le barbecue de l'AS ENSL le 17/09/24 a une balance de +200.73 €.
- L'afterwork "Berlin" du 04/10/24 a une balance de +138.48 €.
- FPNS du 02/12/24 organisé à l'occasion de la fin des Interdeps a une balance de +31.50 €.

- L'afterwork "Vin-Fromage" du 13/12/24 a une balance de -182.85 €.
- L'afterwork "Balade Auvergnate" du 24/01/25 a une balance de -39.54 €.
- L'afterwork "Nachos" du 21/03/25 a une balance de +18.97 €. Afin d'utiliser la totalité du budget annuel alloué au Foyer par le BDE, 305 € sont déduits des dépenses liées à l'évènement et passés sur le budget annuel. Le bilan final de l'évènement est donc de 323.97 €.

La balance des évènements du Foyer est donc de **340.22 €**. A noter que les fûts utilisés lors de ces évènements sont entièrement comptés dans le bilan de l'évènement dès leur ouverture. Il y a donc des restes de fûts en réserve qui sont d'ors et déjà entièrement comptabilisés.

VII.4 Patrimoine

VII.4.1 Compte bancaire FK

Le solde du compte CIC BDE ENSL Foyer K-Fêt le 4 avril 2025 à 15h00 est de **3 285,89 €**.

VII.4.2 Coffres

Le coffre du Foyer dispose de 2330.10 € en espèces, et d'un chèque de 35 €.

Le coffre de la K-Fêt dispose de 15.08 € en espèces.

Le total des coffres est donc de 2 380.18 €.

VII.4.3 Inventaires

Une partie significative du patrimoine du Foyer et de la K-Fêt se trouve être des stocks de boissons et de nourritures. Il est très difficile d'évaluer précisément les valeurs de ces stocks étant donné qu'ils fluctuent tous les jours, et qu'il y a beaucoup de consignes dont le prix varie. Les montants annoncés sont donc des estimations arrondies à la valeur supérieure.

- La valeur des miams dans la réserve du Foyer est estimée à 1649.21 €.
- La valeur des boissons ainsi que des consignes dans la réserve du Foyer est estimée à 4495.40 €.
- La valeur des boissons présentes dans les trois frigos du Foyer est estimée à 967.2 €.
- La valeur du local fûts du Foyer est estimée à 545.71 € dont 300 € de consignes.
- La valeur des boissons présentes dans le frigo de la K-Fêt est estimée à 40.00 €.
- La valeur des stocks de la K-Fêt situés en Thèk est estimée à 600.00 €.

La valeur des stocks du Foyer est donc de 7657.52 € et celle des stocks de la K-Fêt est donc de 640.00 €. La valeur totale des stocks FK est donc de 8297.52 €.

VII.5 Dépense du Foyer

VII.5.1 Achat de boisson pour le Foyer

Le Foyer a dépensé :

- 6 147.09 € pour les commandes Murgier,
- 8 290.73 € pour les commandes Gedis,
- 761.96 € pour les commandes Zythonautes,

Le total est donc de 15 199.78 € .

VII.5.2 Achat de nourriture pour le Foyer

Le Foyer a dépensé :

- 16 665.52 € pour les commandes de miams, glaces, soupes et nouilles chez Auchan,
- 995.52 € pour des miams et produits d'entretien chez Action,
- 1 431.78 € au Promocash pour les Afterworks,
- 24.78 € au METRO pour les Afterworks,
- 129,22 € pour des miams d'appoint chez Intermarché,

Le total est donc de 19 246.82 € .

VII.5.3 Achat de café pour le Foyer

Le Foyer a dépensé :

- 3 780.47 € pour les commandes de café chez Fountain,
- 1 269.60 € pour la location de la machine à café chez Locam.

Le total est donc de 5 050.07 € .

VII.5.4 Autres achats pour le Foyer

Le Foyer a dépensé :

- 304.27 € en transfert interne avec le BDE,
- 16.00 € pour racheter des frites à l'as,
- 342.94 € pour des miams d'appoint et d'autres achats divers,

Le total est donc de 663.21 €.

VII.6 Dépense de la K-Fêt

Cette année, la K-Fêt n'a pas contacté de grossiste pour ses livraisons de boissons, et a entièrement effectué ses achats en supermarchés.

La K-Fêt a dépensé :

- 448.50 € pour les commandes de café chez TerroirCafé,
- 62.64 € les commandes de thés chez Théa Lapin,
- 654.52 € pour des achats de boissons dans des supermarchés,

Le total est donc de 1 165.66 €.

VII.6.1 Dépenses exceptionnelles

Cette partie regroupe pour chacun des 2 clubs les dépenses exceptionnelles, liées à l'entretien ou à l'organisation d'événements.

- Le Foyer a dépensé 3 331.20 € pour le nouveau baby-foot, ensuite remboursé par la CVEC,
- Le Foyer a dépensé 449.21 € pour le nouveau vidéoprojecteur, ensuite remboursé par la CVEC,
- Le FK a dépensé 677.25 € pour rembourser les tickets payés en ardoise à l'AS,
- Le FK a dépensé 446.20 € pour rembourser à la Fédération des dons CSE payés en ardoise,
- Le FK a dépensé 106.20 € pour rembourser à ENtraideS des dons payés en ardoise,

Le total des dépenses exceptionnelles est donc de 5010.06€.

VII.6.2 Dépenses en évènement BDE

Cette partie regroupe les différents remboursements effectués au BDE pour les débits de tickets, d'adhésions, de Club'Ouf et d'autres évènements organisés par l'association.

- Le FK a dépensé 6 513.00 € pour rembourser les tickets et les adhésions temporaires payées en ardoise au BDE,
- Le FK a dépensé 319.00 € pour rembourser les Club'oufs payés en ardoise au BDE,
- Le FK a dépensé 473.00 € pour rembourser les tickets utilisés durant divers évènement,

Le total des dépenses effectuées pour rembourser le BDE est de 7305.00€ .

VIII Recettes

VIII.0.1 Recettes en espèces et chèques

- Les recharges en liquide au Foyer ont rapporté 11 119.21 €,
- Les recharges en liquide en K-Fêt ont rapporté 455.00 €,
- Les recharges par chèques au Foyer ont rapporté 235.00 €,
- Il n'y a eu aucune recharge par chèque en K-Fêt,

Les recharges en espèces et chèques ont rapporté 11 809.21€.

VIII.0.2 Recettes en virement

Les recharges par virement ont apporté 33 343.48 €.

VIII.0.3 Recettes via le TPE installé en K-Fêt

Cette année, la trésorerie a décidé d'investir dans un TPE pour la K-Fêt, afin de faciliter les transactions qui s'y effectuent. Ce TPE a rapporté 259.32 € , avec une commission total de 121.73 € , donc un bénéfice total de 137.59 €.

VIII.0.4 Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont essentiellement dû au factures émisent pour des pots de thèse ainsi que d'autres associations souhaitant acheter des vivres au Foyer. Ces recettes sont de 409.74€.

VIII.1 Dettes et créances

A l'issue du mandat Artace, le FK n'a ni dette, ni créance.

VIII.2 Tableau récapitulatif

Il est important de garder en tête que la comptabilité FK est compliquée, à cause des entrées d'argent régulières et du nombre de transactions élevé tous les jours.

Les tableaux suivants ont pour but de récapituler et de synthétiser toutes les informations précédentes.

| Date | Solde (€) | Inventaire (€) | Coffres (€) | Valeur finale(€) |
|----------|-----------|----------------|--------------|------------------|
| 05/04/24 | 7 446.06 | 8 600.00 | non effectué | 16 046.06 |
| 04/04/25 | 3 285.89 | 8 297.52 | 2380.18 | 13 963.59 |

TABLE 12 – Valeur des clubs Foyer et K-Fêt à l'issue du mandat Artace

| Désignation | Dépenses (€) | Recettes (€) | Total (€) |
|---------------------------------|---------------------|------------------|------------------|
| Foyer : boisson | | | -15 199.78 |
| <i>Murgier</i> | 6 147.09 | | |
| <i>Gedis</i> | 8 290.73 | | |
| <i>Zythonautes</i> | 761.96 | | |
| Foyer : nourriture | | | -19 246.82 |
| <i>Auchan</i> | 16 665.52 | | |
| <i>Action</i> | 995.52 | | |
| <i>Promocash</i> | 1 431.78 | | |
| <i>Metro</i> | 24.78 | | |
| <i>Intermarché</i> | 129.22 | | |
| Foyer : café | | | -5 050.07 |
| <i>Fountain</i> | 3 780.47 | | |
| <i>Locam</i> | 1 269.60 | | |
| Foyer : autre | | | -663.21 |
| <i>Transfert interne</i> | 304.27 | | |
| <i>Frite de l'as</i> | 16.00 | | |
| <i>Divers</i> | 342.94 | | |
| K-Fêt | | | -1 165.66 |
| <i>TerroirCafé</i> | 448.50 | | |
| <i>Théa Lapin</i> | 62.64 | | |
| <i>Divers supermarché</i> | 654.52 | | |
| Dépenses exceptionnelles | | | -1 229.86 |
| <i>Foyer baby-foot</i> | 3 331.20 | 3 331.20 | |
| <i>Foyer vidéoprojecteur</i> | 449.21 | 449.00 | |
| <i>Tickets pour l'as</i> | 677.25 | | |
| <i>Dons CSE</i> | 446.20 | | |
| <i>Dons ENtraideS</i> | 106.20 | | |
| Evènement BDE | | | -7 305.00 |
| <i>Tickets Festives</i> | 6 513.00 | | |
| <i>Club'ouf</i> | 319.00 | | |
| <i>Tickets évènements</i> | 473.00 | | |
| Recettes | | | 45 700.23 |
| <i>virement</i> | | 33 343.69 | |
| <i>Espèces Foyer</i> | | 11 119.21 | |
| <i>Espèces K-Fêt</i> | | 455.00 | |
| <i>Chèques Foyer</i> | | 235.00 | |
| <i>exceptionnelle</i> | | 409.74 | |
| <i>TPE</i> | 121.73 ⁶ | 259.32 | 137.59 |
| TOTAL | 53 762.33 | 49 602.16 | -4 160.17 |

TABLE 13 – Récapitulatif des transactions FK lors du mandat Artace

| Dépenses | Prévues | Effectives | Recettes | Prévues | Effectives |
|----------------------------------|--------------|--------------|------------------------|--------------|--------------|
| Frais de fonctionnement | | | Financements publics | | |
| Frais bancaire | 300,00 € | 77,13 € | ENS de Lyon | 14 500,00 € | 15 500,00 € |
| Reprographie | 2 200,00 € | 1 970,10 € | CVEC (Foyer/K-Fêt/PSC) | 3 836,00 € | 6 196,19 € |
| Assurance | 2 500,00 € | 2 694,46 € | Financements privés | | |
| Fédé (CSE/Adhésion) | 150,00 € | 415,50 € | Mojjo | 500,00 € | 213,00 € |
| Logistique et matériel | 1 500,00 € | 1 105,50 € | Intérêts Livret A | 0,00 € | 114,73 € |
| Frais de justice | 2 000,00 € | 66,72 € | | | |
| Imprévus | 1 500,00 € | 50,00 € | | | |
| Évènements | | | Évènements | | |
| WEI | 91 800,00 € | 85 257,96 € | Financements WEI | 78 600,00 € | 73 152,69 € |
| Gala 2025 | 22 000,00 € | 19 383,96 € | Financements Gala | 21 000,00 € | 22 530,00 € |
| Admissibles | 1 200,00 € | 696,15 € | CVEC admissibles | 1 000,00 € | 1 035,00 € |
| Intégration | 200,00 € | 101,12 € | Gala Rock 2025 | | 345,00 € |
| Garden fédé | 800,00 € | 36,58 € | Gala Rock 2024 | | 1 440,00 € |
| Interdeps | 400,00 € | 2 485,37 € | Interdeps | | 2 082,28 € |
| Campagnes BDE | 1 200,00 € | 1 515,02 € | Campagnes BDE | | 575,82 € |
| Events exceptionnels | 1 000,00 € | 1 264,52 € | Events exceptionnels | | 1 141,50 € |
| Partenariat culture | | 36,00 € | Don CSE | | 20,50 € |
| Boissons, Nourriture et Festives | | | Boissons, Nourriture | | |
| Alcool | 18 000,00 € | 17 533,70 € | Alcool | 19 000,00 € | 21 284,30 € |
| Nourriture et sans alcool | 2 000,00 € | 1 816,30 € | Nourriture | 800,00 € | 1 200,00 € |
| Ardoises en festive | | 920,63 € | Consignes boissons | 3 500,00 € | 3 140,00 € |
| Ancienne CVEC | | 1 193,00 € | | | |
| Divers | | | Divers | | |
| Club annuel | 11 450,00 € | 10 562,51 € | Adhésion BDE | 22 000,00 € | 18 659,34 € |
| Club exceptionnel | 1 000,00 € | 598,00 € | | | |
| Goodies | 3 000,00 € | 1 960,10 € | Goodies | 4 800,00 € | 5 030,50 € |
| Goodies Bureau | | 2 367,29 € | Goodies Bureau | | 2 292,50 € |
| Ecocup | 600,00 € | 0,00 € | | | |
| Prévention | 500,00 € | 612,05 € | | | |
| Dépenses Lyncornis | 2 000,00 € | 2 154,25 € | | | |
| Formation PSC | 2 236,00 € | 2 236,00 € | | | |
| Foyer-K-Fêt (subvention etc) | | 4 373,24 € | | | |
| Total dépenses | 171 536,00 € | 163 503,43 € | Total recettes | 171 536,00 € | 175 953,35 € |
| Balance effective : | +12 449,92 € | | | | |

TABLE 14 – Récapitulatif des mouvements globaux sur le compte BDE 1, le livret A et le coffre.